

## **ANNEXE XI**

### **COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL**

Le groupe de travail était composé des administrations suivantes :

Secrétariat :

- Direction de la Sécurité Sociale
- Direction de la Législation Fiscale

Membres :

- Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale
- Direction générale des Impôts
- Direction des Politiques Economiques
- Direction générale de la Comptabilité Publique
- Direction du Budget
- Direction du Commerce, de l'Artisanat, des Services et des Professions Libérales
- Direction générale de la Forêt et des Affaires Rurales
- Délégation générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle
- Direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques
- Direction de l'animation et de la recherche des études et des statistiques
- un représentant du Centre d'analyse stratégique

Le groupe était appuyé par trois rapporteurs (Conseil d'Etat, IGF, IGAS) et a fait appel à plusieurs experts extérieurs.